

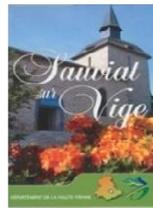


Ecurie Mauve Historique



X^{ème} RALLYE des MILLE SOURCES 25 et 26 Juin 2016

RÈGLEMENT



Règlement du X^{ème} Rallye des Mille Sources

GENERALITES

L'Ecurie Mauve Historique, organise les 25 et 26 Juin 2016 au départ de Sauviat sur Vige le X^{ème} Rallye des Mille Sources réservé aux véhicules anciens (jusqu'en 1987, catégorie 1) ainsi qu'à quelques véhicules d'exception postérieurs à cette date (catégorie 2).

Ce rassemblement fait l'objet de demandes d'autorisation auprès des préfetures de la Haute Vienne et de la Creuse.

Ce rallye a pour finalité de permettre de faire rouler des véhicules anciens dans des conditions de sécurité optimales et vise à faire découvrir notre région aux participants. Elle se déroule sur route ouverte, dans le respect du code de la route, avec le souci de ne pas perturber la circulation des autres usagers ni la tranquillité des riverains. Le départ des participants est échelonné de façon à ne pas gêner le trafic routier.

Responsables de l'épreuve

Association : Ecurie Mauve Historique, 5 Rue de la Cornue 87000 Limoges

Organisateurs : Gilles GUILLON et Patrick MARI
giguillon@laposte.net et patrickm87@orange.fr

DESCRIPTION du RALLYE

Il s'agit de suivre un itinéraire d'environ 180 km le samedi et 120 km le dimanche, se déroulant sur la voie publique.

Tous les équipages reçoivent au moment du départ les mêmes documents décrivant l'itinéraire à parcourir sous diverses formes : fléchés métrés, non métrés, allemands, mille sources, carte muette, etc...

Chaque journée comporte une zone de régularité. Sur ces zones, la vitesse moyenne est toujours inférieure à 50km/h et adaptée à la configuration de l'itinéraire (villages traversés, routes étroites et sinueuses, ..)

CODE DE LA ROUTE

Durant le rallye, **les participants doivent respecter le Code de la Route et se conformer à ses prescriptions ainsi qu'aux arrêtés municipaux des agglomérations traversées.** L'organisation les informe d'être particulièrement vigilants lors des traversées d'agglomérations et de zones habitées.

Les différents documents fournis par les organisateurs indiquent les zones dangereuses, placent des contrôles dans les passages étroits, dans les zones de limitation à 30. L'organisation se réserve le droit de sanctionner les comportements abusifs. Des contrôles secrets pourront être implantés sur l'itinéraire pour s'assurer du respect des vitesses maximum autorisées par le Code de la Route.

COMMUNICATION DES REGLES DE SECURITE

Le briefing avant le départ de la première journée rappelle aux équipages les règles élémentaires de respect du Code de la Route et des sanctions éventuelles en cas de manquement à ces règles. Il insistera sur la conduite à adopter durant tout l'itinéraire, en particulier dans certaines zones pouvant présenter un risque en termes de sécurité ou vis-à-vis de l'environnement. Les organisateurs se réservent le droit de transmettre à tout moment durant le rallye, en fonction des circonstances et des besoins, toutes informations jugées nécessaires

VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles :

1^{re} catégorie (C1): les voitures dont la date de première mise en circulation se situe avant fin **1987** (date portée sur la carte grise).

2^{me} catégorie (C2): les voitures dont la date de première mise en circulation est postérieure au 31 décembre 1987 (date portée sur la carte grise).

Les véhicules devront être conformes à la législation routière (carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Le nombre total de véhicules est limité à 60. Les places seront attribuées en priorité aux voitures de catégorie 1. L'enregistrement des engagements se fera selon l'ordre d'arrivée. La clôture des inscriptions interviendra lorsque le nombre de véhicules maxi sera atteint. Les équipages supplémentaires seront placés sur liste d'attente avec priorité aux véhicules historiques (C1). Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera reçu après le 13 juin 2016.

EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un co-équipier. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans avoir à justifier leur décision. Les droits d'engagement seront retournés au candidat non admis. Les passagers supplémentaires ne sont pas admis.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Sur les zones de régularité, les temps de passages des équipages seront captés par un système de balises électroniques de type CHRONOPIST, dissimulées tout au long du parcours dans des endroits secrets.

Afin d'identifier le véhicule lorsqu'il passera devant les balises, un transpondeur sera placé **sur la vitre arrière droite du véhicule**. Celui-ci sera remis et testé par l'équipe organisatrice. Ce transpondeur sera branché sur une ligne électrique alimentée par la batterie 12 V de votre véhicule comme décrit ci après.

Ce qui doit être préparé avant le rallye :

Une ligne électrique avec 2 fils (Masse et 12V).

Cette ligne doit être branchée après le contact de façon à allumer automatiquement le boîtier lorsque le moteur tourne et à l'arrêter lorsque le moteur est coupé pour ne pas décharger la batterie (consommation du boîtier : 40 mA).

La ligne électrique doit être terminée par 2 cosses femelles (largeur 6mm) serties avec soin. La cosse de la phase (+) doit être marquée d'un scotch rouge.

Le raccordement au faisceau électrique devra lui aussi être fait avec soin pour ne pas risquer de se débrancher. **INTERDICTION ABSOLUE de brancher la ligne sur la prise allume cigare**
L'installation de ce branchement est de la responsabilité des équipages. La mise en place des transpondeurs se fera par l'organisation lors des vérifications.

Une caution de 60 euros sous forme de chèque devra **être jointe à l'engagement** et sera restituée en fin de rallye lors du retour du transpondeur à l'organisation.

ACCESSOIRES AUTORISÉS

Partant du principe qu'il ne faut pas interdire ce qu'on ne peut pas contrôler, tous les appareils de mesures et calculs de moyenne et/ou distances, électroniques ou mécaniques sont autorisés.

PUBLICITE ET DROIT A L'IMAGE

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra pas s'opposer à une publicité éventuelle de l'organisateur. Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve, sur les sites de l'Ecurie, l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions ou photographies de leur véhicule prises au cours du rassemblement, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

ASSURANCES

Les véhicules devront être conformes à la législation routière et doivent être assurés au minimum par une assurance en responsabilité civile (**carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ**). Les organisateurs ont contracté une police d'assurance garantissant la Responsabilité Civile des organisateurs, participants et commissaires pouvant incomber à l'organisation de ce rassemblement. Pour les dommages, le concurrent reste seul responsable des dégâts qu'il fait subir à son véhicule, à lui-même et à ses passagers. **L'organisation ne peut être tenue responsable des dommages causés par un conducteur à son véhicule, à lui-même et à ses passagers.**

Un contrat dépannage assistance est vivement conseillé.

PROGRAMME

Lundi 21 mars - Ouverture des engagements
Lundi 13 Juin 2016 - Clôture des engagements

Samedi 25 Juin 2016

Sauviat sur Vige > St Léonard de Noblat > Royère de Vassivière > St Léonard de Noblat

Vérifications administratives avec remise des plaques et documents :

Stade de **SAUVIAT SUR VIGE** (87) de 10 h à 12 h.

Un plan de localisation et de la zone de départ sera transmis avec la confirmation de l'engagement.

Après un briefing à **13h**, le départ sera donné à **13h15** pour la 1ère voiture, puis de minute en minute du stade à Sauviat sur Vige.

180 km environ d'itinéraire dont 15 km environ de régularité en fléché-métré, le reste étant sous forme de carte muette - fléché-métré - non métré – fléché allemand - etc...

Une pause avec rafraîchissement est prévue à Royère de Vassivière.

Le diner sera servi à partir de **20h30** à l'**Auberge de la Poste à Sauviat/Vige**.

Dimanche 26 juin 2016

Sauviat sur Vige > Sauviat sur Vige

Le départ sera donné à **8h00** pour la première voiture, puis de minute en minute, Place de la République à Sauviat sur Vige.

120 km environ d'itinéraire dont 15 km environ de régularité en fléché-métré, le reste étant sous forme de carte muette - fléché-métré - non métré – fléché allemand - etc...

Le repas et la remise des prix du rallye auront lieu à la salle des fêtes de Sauviat/Vige à partir de **13h**.

CONTRÔLES ADMINISTRATIFS et TECHNIQUES

Le jour du rallye, tous les équipages doivent être en mesure de présenter à l'organisation :

- Le permis de conduire du conducteur ainsi que celui de son navigateur si celui-ci est amené à conduire
- Les pièces afférentes au véhicule : carte grise, attestation d'assurance, certificat et vignette du contrôle technique en cours de validité
- L'autorisation du propriétaire du véhicule s'il n'est pas à bord.

Le jour du rallye, tous les véhicules doivent être en accord avec la législation française en vigueur.
L'organisation effectue sur les véhicules engagés des vérifications portant essentiellement les points de sécurité suivants :

- Pneumatiques : en bon état et conformes à un usage routier
- Eclairage, clignotants et essuie-glaces
- Présence d'un triangle de sécurité et de gilets fluorescents.

Un extincteur à poudre est conseillé.

L'organisation se réserve le droit de refuser le départ à tout équipage ou véhicule ne répondant pas à ces contrôles.

PLAQUES ET NUMEROS

L'organisation fournit à chaque équipage deux plaques, dont une doit obligatoirement être apposée visiblement à l'avant du véhicule sans cacher la plaque d'immatriculation, et des numéros à apposer sur les deux portières

L'attribution des numéros se fera par tirage au sort. Le départ se fait dans l'ordre croissant de ces numéros.

ABANDON / RETOUR EN COURSE

Si un équipage interrompt le rallye le samedi pour quelque cause que ce soit, il peut néanmoins être admis au départ le dimanche matin. En revanche, il ne peut pas figurer dans le classement général. De plus, il a l'obligation de prévenir l'organisation (numéro de téléphone fourni avec les documents donnés au départ) par tous les moyens dont il dispose.

CARNETS DE ROUTE ET CONTRÔLES

Pour chaque journée, l'organisation établit un temps «minimal» de parcours qui correspond au temps que met l'organisation pour réaliser l'itinéraire en le connaissant et en respectant le code de la route.

Aucun participant ne doit mettre moins de temps que ce temps minimal sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du rallye.

Un temps «normal» de réalisation du parcours est indiqué à chaque équipage. Ce temps correspond au temps minimal auquel est ajouté le temps nécessaire à la découverte et d'interprétation des documents indiquant l'itinéraire. Les équipages doivent réaliser l'itinéraire dans ce temps « normal ».

Un tableau de marche sur l'ensemble de chaque journée est fourni pour permettre aux équipages de vérifier leur progression par rapport à ce temps (tableau temps/distance tous les 10km). Des contrôles aléatoires sont effectués par des commissaires disposés tout au long du parcours.

Carnet de route:

Chaque équipage reçoit au départ de chaque journée un carnet de route qu'il doit faire viser ou annoter selon le type de contrôles positionnés le long du parcours.

Toutes les annotations sur ce carnet doivent être inscrites de manière indélébile (stylo noir). Toute rature ou altération entraîne une pénalité. En cas d'abandon, le carnet est remis à l'organisation.

Contrôles

Il y a plusieurs types de contrôles :

- Contrôle Départ Arrivée (CDA)

Ils seront installés au départ et à l'arrivée de chaque journée.

- Sur la zone de Départ: Un commissaire note sur le carnet de route l'heure de départ, l'heure « normale » d'arrivée et le remet à l'équipage.

- Sur la zone d'Arrivée : Un commissaire récupère le carnet de route et note l'heure de passage du véhicule devant le panneau Arrivée.

Le véhicule doit alors immédiatement quitter la zone d'Arrivée. Les zones d'Arrivée se situeront toujours en périphérie des agglomérations pour des raisons de sécurité.

- Contrôles Panneau (CP)

Les CP sont disséminés tout au long du parcours, permettant de vérifier le passage effectif sur l'itinéraire. Ils sont matérialisés par un drapeau Jaune indiquant l'approche d'un panneau, puis par un panneau portant une lettre que l'équipage doit inscrire dans **la première case vide** de son carnet de route dans l'ordre où elles se présentent (ligne par ligne et sens de l'écriture gauche vers la droite).

-Contrôles Humain (CH)

Les CH sont disséminés tout au long du parcours et permettent de vérifier le passage effectif sur l'itinéraire. Les CH sont signalés par un drapeau Jaune placé sur le côté droit de la route à environ 50m du contrôle puis par un drapeau Rouge enjoignant le véhicule à s'arrêter obligatoirement.

Les CH apposent leur contrôle et notent l'heure de passage des véhicules, qui est comparée au tableau de marche.

Les CH et différents CP seront levés 60 min après l'heure normale du dernier participant.

-Zones de régularité

Les départs se font dans l'ordre des arrivées à ces zones. Ils sont donnés, de minute en minute, par un commissaire qui note l'heure de départ.

Les équipages suivent les indications d'un fléché métré. La ou les vitesses à respecter sur la zone ou la table indiquant les temps de passage tous les 200m sont fournies aux équipages avant le départ.

La vitesse est toujours inférieure à 50 km/h et adaptée à la configuration de l'itinéraire (villages traversés, routes étroites et sinueuses, croisements, ..). Sur ces zones, les contrôles de temps sont effectués soit par des balises, soit par des commissaires non visibles des équipages.

PENALITES

Zones de régularités	10 points par seconde d'avance ou de retard
CH ou CP manquant ou raturé	300 points
Contrôle d'arrivée pris dans le mauvais sens	300 points
Retard à l'arrivée d'une étape	10 points par minute jusqu'à 30 min de retard + 30 points la minute de 31 à 40 min de retard + 40 points la minute de 41 à 50 min de retard + 50 points la minute de 51 à 60 min de retard ...
Avance excessive aux différents CH par rapport au tableau de marche	10 points par minute d'avance

Tout manquement au règlement, tout comportement anti-sportif, irrespectueux, malveillant et tout autre litige sera étudié par un collège de commissaires qui statuera, après enquête, pour appliquer une pénalité ou toute autre sanction qui s'imposerait.

CLASSEMENTS

L'ancienneté de la voiture (année de première mise en circulation) sera prise en compte, dans chaque catégorie. Un coefficient de pondération lié à l'année du véhicule est appliqué et a pour objectif de favoriser les véhicules les plus anciens correspondant à ce type de rassemblement.

Le classement se fait par addition des points de pénalité obtenus sur les deux jours, affectée du coefficient de pondération lié à l'année du véhicule. L'équipage ayant obtenu le plus petit total de points sera déclaré vainqueur de sa catégorie, celui de la C1 vainqueur de l'épreuve. En cas d'ex aequo, les équipages seront départagés en donnant priorité au véhicule le plus ancien.

Exemple pour 2 véhicules de la catégorie 1 :

Véhicule A (1968) : 460 (pénalités) x 1,68 (coefficient de pondération)= 772,80 donc 1^{er}
Véhicule B (1987) : 460 (pénalités) x 1,87(coefficient de pondération)= 860,20 donc 2^{ème}

Tout concurrent qui changera de véhicule au cours du rallye pourra continuer à concourir mais ne sera pas classé.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à la salle des fêtes de Sauviat s/ Vige pendant le repas pris en commun.

Le vainqueur du rallye est l'équipage de catégorie 1 qui a le MOINS de points selon la méthode de classement décrite ci-dessus.

Les 3 premiers du classement de la catégorie 1 et le premier de la catégorie 2 sont récompensés ainsi que le 1^{er} équipage féminin.

APPLICATION DU REGLEMENT ET COURTOISIE

De par son engagement au rallye, chaque participant accepte les termes du règlement. Aucune réclamation ne sera admise en raison du caractère amical du rallye ; tout comportement inamical ou dangereux (impolitesse, agressions verbales ou physiques, blocage intentionnel...) sera sanctionné jusqu'à l'exclusion de l'équipage.

ENGAGEMENT

Les demandes d'engagement accompagnés du montant de la participation (à l'ordre de « Ecurie Mauve Historique ») seront à adresser à :

Patrick Mari, 2 rue Buisson 87400 Sauviat/Vige.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 21 mars jusqu'au 10 juin 2016 minuit.

Le montant des droits d'engagement est fixé à **185 Euros** pour un équipage de 2 personnes.

Le chèque doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte.

Un second chèque pour la caution du transpondeur, **de 60 Euros**, restitué à la fin du rallye, doit être **joint à la demande d'engagement**.

L'engagement comprend :

- Les repas du samedi soir et du dimanche midi pour deux personnes
- Les carnets de contrôles
- Les plaques de rallye et un jeu de numéros pour les portières
- Les documents cartographiques (carte routière ou photocopies couleurs)
- Cadeau souvenir

En cas de forfait, une somme de 60 euros restera acquise à l'organisation pour dédommagement des frais engagés.

Contact

Pour tous renseignements complémentaires :

Patrick MARI – tél: 06.25.39.11.26

Gilles GUILLON – tél : 06.88.84.72.78

E-mail: patrickm87@wanadoo.fr / giguillon@laposte.net

Site : www.ecuriemauehistorique.com

Possibilités d'hébergement – Rallye des Mille Sources

SAUVIAT / Vige :

Auberge de la Poste

Tel : 05 55 75 30 12

SAINT AMAND Jartoudeix : (2kms)

Gîte du château de Beauvais

Otto Meier Tel : 05 55 64 62 27

MONTBOUCHER, Sargnat : (7 kms)

Gîte de Alain et Ginette Toillon (6 personnes)

Tel : 05 55 64 61 40

SAINT LEONARD DE NOBLAT : (13 kms)

Le Miauléto

Tel : 05 55 57 19 75

Le Relais Saint-Jacques ***

Tel : 05 55 56 00 25

Plus d'informations :

Office de tourisme de St Léonard de Noblat

Tel : 05.55.56.25.06

**10^{me} RALLYE DES MILLE SOURCES
25 et 26 JUIN 2016**

DEMANDE D'ENGAGEMENT

**A retourner avant le 10 juin 2016
à : Patrick MARI – 2 rue Buisson 87540 Sauviat/Vige
Tél. : 06 25 39 11 26**

Chèques d'engagement et de caution à l'ordre de : Ecurie MAUVE Historique

	PILOTE	COPILOTE
NOM		
Prénom		
Adresse		
Adresse e-mail		
Permis de conduire N°		
Délivré le, à		
Téléphone <i>Joignable en cours de rallye</i>		
ASA ou Ecurie		
VOITURE		
Marque		
Modèle et Type		
Date de 1ere immatriculation		
Numéro d'Immatriculation		
<p>Véhicule assuré auprès de la compagnie</p> <p>Par le contrat N°Valable jusqu'au :.....</p> <p><i>Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route en vigueur. La carte grise, le contrôle technique et l'attestation d'assurance seront présentés à l'accueil des concurrents.</i></p>		

	Quantité	Tarif	Total
Engagement		185€	
Repas supplémentaires (demi-tarif pour les enfants de – de 10 ans)			
Repas du samedi soir*		17€	
Repas du dimanche midi*		24€	
*Tout repas supplémentaire non réglé à l'engagement doit être commandé directement auprès l'Auberge de la Poste à Sauviat/Vige			Total général

Décharge de responsabilité

J'accepte sans réserve les termes du règlement du 10ème Rallye des mille sources. J'ai bien noté que ce rassemblement n'a aucun caractère sportif mais est soumis à autorisation préfectorale et qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerai utile concernant ma personne, mes passagers et mes biens. Je décharge l'Ecurie Mauve Historique, ses représentants et personnels, de toute responsabilité pour tout dommage corporel, matériel ou autre pouvant survenir à ma personne, mes passagers ou mes biens.

Je certifie être titulaire **d'une responsabilité civile « vie privée »**.

Fait à Le

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »